

PLAN DIRECTEUR RADIODIAGNOSTIC

Le plan directeur de l'examen est un outil de référence pour les candidats se présentant aux examens d'admission de l'Ordre. Il a été bâti en référence aux profils d'entrée à la profession pour la technologie de radiodiagnostic.

Niveau taxonomique des questions de l'examen		
<ul style="list-style-type: none"> <i>Application des connaissances</i> <i>Pensée critique</i> <i>Jugement</i> 		
Présentation des questions		
<ul style="list-style-type: none"> Entre 70 et 80% sous forme de mises en situation Entre 20 et 30% sans lien avec une mise en situation 		
Structure de l'examen		
<u>Longueur de l'examen :</u> <i>L'examen est composé de 2 portions et se déroule en une seule journée. Une portion est faite en AM et une portion est faite en PM</i>	AM : 7h50 à 11h15 PM : 12h15 à 15h40	
Forme d'évaluation	<i>Nombre de questions par mise en situation</i>	Entre 3 à 7
	<i>Nombre total de questions</i>	150
	<i>Pondération</i>	1
	<i>Type de questions</i>	Choix multiples
Catégorie de compétence et pondération des questions dans l'examen		
Module	Catégorie de compétence	% de questions dans l'examen
A	Exercer la profession	4 à 9 %
B	Respecter les principes de santé et de sécurité	3 à 5 %
C	Effectuer le contrôle de la qualité	8 à 12 %
D	Prendre en charge le patient	6 à 10 %
E	Gérer l'enregistrement des données et des images	1 à 4 %
F	Gérer les substances de contraste et la médication	6 à 10 %
G	Collaborer aux interventions	2 à 5 %
H	Réaliser des examens avec l'imagerie par rayonnement X : <i>Assurer la radioprotection</i>	45 à 50 %
	<i>Réaliser des examens radiographiques et radioscopiques</i>	5 à 10 %
	<i>Réaliser des examens d'ostéodensitométrie et de mammographie</i>	20 à 25 %
	<i>Réaliser des examens de tomodensitométrie</i>	2 à 3 %
I	Réaliser des examens avec l'imagerie par résonance magnétique	10 à 15 %
		8 à 12 %